

Bureau International Catholique de l'Enfance

Rapport financier Exercice clos le 31 décembre 2023

Préambule

Le résultat du BICE pour l'exercice 2023 ressort en excédent de 33 K€ contre un excédent de 38 K€ en 2020.

Les legs et donations se sont élevés à 343 K€, un niveau sensiblement moindre que les années précédentes. Toutefois, le niveau de ces legs ainsi que celui des fonds propres a permis, d'affecter sur décision du conseil un montant de 250 K€ à divers projets contre 300 K€ en 2020.

Sans ces recettes exceptionnelles dont la pérennité est incertaine, et cette affectation aux projets, les résultats auraient été en 2023 déficitaires. Les legs contribuent donc très largement au soutien de nos partenaires pour divers programmes que les fonds propres du BICE permettent de financer.

I. Le compte de résultat par origine et destination (CROD)

Les ressources : 4.243 K€ (*y compris le report des ressources antérieures*)

Les produits de la générosité du public : 2.574 K€

La collecte auprès du public, y compris les dons affectés, est en diminution de 7.6% à 2.071 K€.

Les legs et donations s'élèvent à 343 K€ contre 495 K€ en 2022. Le maintien à un niveau élevé des legs et donations, dont le coût de collecte est marginal, reste pour le BICE un enjeu essentiel.

Les autres produits liés à la générosité du public correspondent au montant des dons faits au cours des années précédentes à la Fondation Pro Bice France et reversés au Bice en 2023.

Les autres fonds collectés : 1.577 K€ (*y compris le report des ressources*)

Les fonds recueillis auprès d'organismes publics et d'institutions et fondations diverses pour le financement de projets spécifiques représentent 785 K€, auxquels s'ajoutent 792 K€ reçus les années précédentes (report des ressources).

Les autres produits : 92 K€

Conformément aux décisions du conseil, la trésorerie disponible a été, compte tenu des taux élevés, pour une part importante placée en dépôts à terme rapportant 69 K€ d'intérêts

Les emplois : 4.210 K€ (y compris les engagements restant à réaliser)

Les missions sociales : 2.795 K€ (y compris les engagements restant à réaliser)

Le coût des missions sociales (qui comprennent 1.002 K€ d'engagements restant à réaliser) est constitué par :

- Les programmes sur le terrain,
- Le coût des autres missions sociales (recherche, actions de sensibilisation, de formation et de promotion des politiques de l'enfance, animation du réseau des membres et partenaires de terrain).

Les frais de recherche de fonds : 1.029 K€

Ces frais sont en diminution de 3.7% mais restent élevés. En effet l'effritement progressif de notre fichier de donateurs nécessite d'importantes actions de prospection de nouveaux donateurs (principalement par mailings papier, mais également par des opérations en ligne ciblées) qui ont été maintenues malgré les difficultés afin de recruter de nouveaux donateurs.

Les frais de fonctionnement et autres charges : 383 K€

Ces frais sont en hausse de 7% mais restent toutefois maîtrisés.

A noter la prise en compte des impôts sur les produits financiers pour 2.199 €

II. Le compte de résultat

Le compte de résultat ne diffère du CROD que par la présentation des frais par nature et non par destination de ces frais. Le résultat net est donc identique à celui qui apparaît au CER.

Il met en évidence que les frais de fonctionnement du BICE par nature sont principalement les suivants en 2023 :

- Achats et charges externes 1.445 K€, frais de collecte et frais généraux
- Salaires et charges sociales 876 K€
- Versements aux partenaires et reports en fonds dédiés 1.844 K€

III. Le bilan

Les comptes de bilan n'appellent que peu de commentaires :

- En application des règles comptables apparaissent au bilan les montants relatifs aux legs en cours, 103 K€ pour les biens destinés à être cédés (immeubles) et 550 K€ pour les créances liées aux legs, soit un total de 653 K€ inscrits en fonds reportés liés aux legs dans l'attente de leur encaissement.
- Les fonds dédiés pour les programmes et projets représentent 1.612 K€ contre 1.382 K€ en 2022,
- La trésorerie, y compris les dons 2023 encaissés en 2024, s'élève à 4.967 K€. Déduction faite des fonds dédiés, elle s'élève à 3.355 K€ (contre 3.307 au 31/12/2022)
- Compte tenu du résultat de l'exercice, les fonds propres du Bice s'élèvent à 3.171 K€ contre 3.138 K€ au 31/12/2022.

Perspectives 2024

Les conséquences de la pandémie de covid-19, notamment dans le domaine de l'éducation en Amérique latine, la poursuite de la guerre en Ukraine, le durcissement de certains conflits entraînant des déplacements massifs de populations (Arménie et Est de la RDC) ainsi que la déstabilisation accrue du Proche Orient continueront à mobiliser le Bice de façon prioritaire que ce soit à travers un accompagnement psychologique personnalisé des enfants et de leurs parents ou le développement d'AGR (activités génératrices de revenus) pour améliorer les conditions de vie des familles suivies par nos partenaires.

Une attention spécifique sera prêtée à la mise en oeuvre d'actions s'inspirant de l'approche résilience appliquée (dépassant ainsi le stade purement formatif) au volet santé mentale. La formation professionnelle d'adolescents en situation de vulnérabilité sera également au coeur des préoccupations du Bice afin de contribuer à leur réinsertion sociale.

La trésorerie actuelle, acquise grâce à un niveau élevé de legs au cours des années, permet de faire face aux besoins de nos partenaires liés aux situations d'urgence, mais aussi de réaliser des actions à moyen terme, notamment avec des initiatives qui favorisent le développement d'un environnement protecteur pour les enfants.

La trésorerie propre de 3 M € est d'environ une année et demi de frais de fonctionnement, et la poursuite de l'activité en 2024 est donc assurée.

Les procédures financières du Bice seront mises à jour et regroupées dans un code anticorruption pour expliciter, entre autres, l'engagement de l'association en matière de lutte contre le financement du terrorisme et de respect de la politique des sanctions financières adoptée par la France. Le Bice s'était déjà doté en 2023 du logiciel One World Check pour mettre en oeuvre les opérations de filtrage nécessaires dans le cadre des projets cofinancés par l'Agence française de développement - AFD.

L'importance des legs reçus au cours de ces dernières années a masqué une certaine stagnation des dons. Il est donc indispensable de maintenir les importants efforts de recrutement de nouveaux donateurs et d'accès à de grands donateurs, nécessaires au développement du Bice.

Des efforts doivent également être poursuivis auprès des bailleurs de fonds publics et privés : certains revoient leurs priorités et/ou leurs domaines d'interventions, notamment pour répondre aux situations de crises les plus proches. La crise des économies européennes porte également à penser que des réductions budgétaires auront lieu en 2024. Il faut donc intensifier l'action auprès des bailleurs actuels et l'ouvrir davantage vers de nouveaux pour maintenir un niveau de programmes et projets compatible avec les ambitions du Bice en matière de défense des droits de l'enfant.

Paris le 13 mai 2024

Le Trésorier

Christian de Chastellux